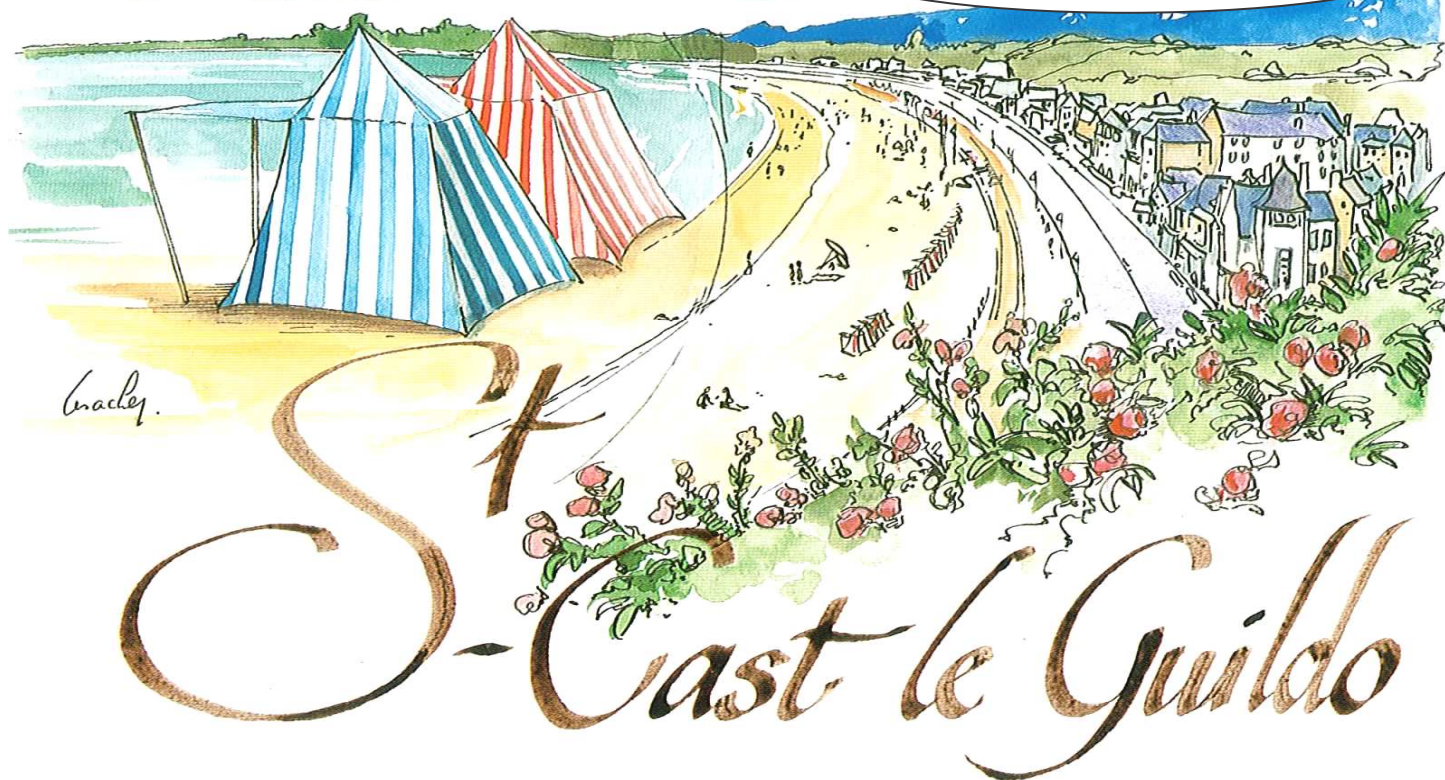


Journal Municipal

Mensuel : Septembre 2007 - n° 180

Responsable de la Publication : Henri BAUDET

www.saintcastleguildo.fr



SOMMAIRE

- P. 2 Permis de construire
- P. 4 Etat-Civil
- P. 5 Vie de la Cité
- P. 7 Extension du Port
- P. 10 Echos de l'Eté
- P. 13 Tourisme Infos
- P. 14 Des gens de l'Isle et d'ailleurs
- P. 15 Festival l'Imaginer
- P. 18 Du côté des associations
- P. 24 Bloc-notes / Infos
- P. 27 Libres propos
- P. 28 Page des jeux

INTERVENANTS

Municipalité

Daniel LECOUPPLIER
Pascal HAMON

Administratif

Florence QUEMA
Véronique SOUVAY

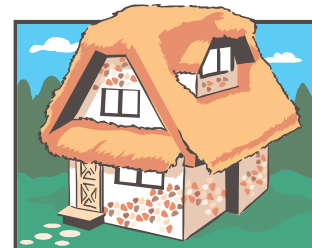
Intervenants

F. HAMON – JL MICHAU – F. TAMINAU
L. RETHORE - JP. VALES

Dépôt légal imprimerie – 1^{er} trimestre 2005

PERMIS DE CONSTRUIRE

- **A.L.07M3004** déposée par M. LEMIRE Michel, rue des Bruyères, pour la création d'un lot
- **P.D.07M7003** déposé par la SCCV ASTERIA, pour la démolition d'une maison individuelle 6, rue Duguay Trouin en vue de la construction d'un collectif
- **P.C.05M1056 modificatif** déposé par M. BOUCHONNEAU et Mlle BAUDET, Sainte Brigitte, pour ajout châssis de toit
- **P.C.05M1072 modificatif** déposé par le camping de Galinée, pour modification de l'emprise au sol et suppression de châssis de toit
- **P.C.05M1097 modificatif** déposé par la SAS BC PARTNER'S, rue de la Fresnaye, (l'Ecrin de la Baie) pour modification de l'emplacement d'une ouverture
- **P.C.06M1026 modificatif** déposé par M. et Mme HOLLAND Robert, rue de Haute Lande, pour modification de l'aspect extérieur
- **P.C.06M1028 modificatif** déposé par M. HOLLAND Robert, rue de Haute Lande, pour transformation d'une porte-fenêtre
- **P.C.06M1063 modificatif** déposé par M. MORFOISSE, rue de la Bassière, pour ouverture sur garage
- **P.C.07M1017** déposé par M. VANDERVLIEET Bryan, 17, rue de la Résistance, pour l'extension d'un garage avec modification de façade
- **P.C.07M1021** déposé par M. POIRIER Philippe, 66, rue des Nouettes, pour la construction d'une maison individuelle
- **P.C.07M1023** déposé par M. LEROUZIC Bertrand 22, rue de la Croix Bienvenue, pour la construction d'une maison individuelle
- **P.C.07M1024** déposé par Mme LECLERC Annick, rue de Sainte Brigitte, pour l'extension d'une stabulation
- **P.C.07M1025** déposé par M. CHAPLET Jean, rue des Marégasses, pour la construction d'un garage
- **P.C.07M1031** déposé par M. PETIER Jean-François, 35, rue Tourneuf, pour l'extension d'une maison individuelle
- **P.C.07M1033** déposé par M. CORDIER Alain, 73 bis, rue des Nouettes, pour une extension
- **P.C.07M1034** déposé par M. DE PLUVIE Patrick, rue du Paradis, pour la construction d'une maison individuelle
- **P.C.07M1037** déposé par M. de la MENARDIERE Alain, rue des Guerrières, pour la construction d'une maison individuelle
- **P.C.07M1039** déposé par M. ALEXANDRE Alain, 21, rue des Vallets, pour la construction d'une maison individuelle
- **P.C.07M1040** déposé par M. BOISSEAUX Francis, le Moulin d'Anne, pour la construction d'une maison individuelle
- **P.C.07M1044** déposé par M. LEBOUCHER Christian, rue de la Couverclaie, pour la construction d'une maison individuelle
- **P.C.07M1045** déposé par la SCI GUITHONO, zone artisanale de la Haute Lande, pour la création d'un hangar
- **P.C.07M1048** déposé par Mme LAURIOT dit PREVOST, 13, rue des Peupliers, pour une extension
- **P.C.07M1049** déposé par M. MIHAIL Radu, rue de la Comté, pour la construction d'une maison individuelle
- **P.C.07M1054** déposé par M. MONLOUIS Claude, 55, rue des Nouettes, pour la construction d'un garage
- **D.T.07M6032** déposée par Mme QUEROUX Annick, 7, rue de la Ville Orien, pour remplacement d'un portail
- **D.T.07M6087** déposée par la Commune de Saint-Cast le Guildo, Square Pellion, pour la pose d'un kiosque
- **D.T.07M6088** déposée par M. FRANCOIS Pierre, la Croix-aux-Merles, pour un abri de jardin



- **D.T.06M6089** déposée par M. HERITIER Jean-Pierre, 4, rue de la Plaine, pour une clôture
- **D.T.07M6090** déposée par ALFA NAUTIC, 36 bis, rue de la Croix-aux-Merles, pour une clôture
- **D.T.07M6091** déposée par M. BOQUEHO Roland, 7, rue Fragan, pour une clôture
- **D.T.07M6092** déposée par M. VANDERVLiet Bryan, 17, rue de la Résistance, pour une clôture
- **D.T.07M6093** déposée par M. LE BOURNAULT Louis, 12, rue des Quais, pour la pose de velux
- **D.T.07M6094** déposée par M. BOUCHONNEAU et Mlle BAUDET, Sainte-Brigitte, pour un abri de jardin
- **D.T.07M6095** déposée par M. BAERT Guy, 15, rue de Lesrot, pour l'agrandissement d'une fenêtre
- **D.T.07M6096** déposée par M. GOURIOU Alain, la Baillie, pour une extension
- **D.T.07M6097** déposée par M. HINTZY Jean-Baptiste, 24, rue des Nouettes, pour modification de façade
- **D.T.07M6105** déposée par Mme JAFFRELOT Françoise, 13, rue Frégate Laplace, pour clôture et portail
- **D.T.07M6106** déposée par M. MALDEME Jean-Luc, rue de Villeneuve, pour la pose d'un abri de jardin
- **D.T.07M6107** déposée par M. LECOMTE Jacques, 31, rue du Sémaphore, pour la pose d'un abri de jardin
- **D.T.07M6108** déposée par M. MOUQUET Jacques, 49, rue de la Croix Bienvenue, pour un portail
- **D.T.07M6110** déposée par M. MACE Baptiste, rue du Longchamps, pour un abri de jardin
- **D.T.07M6111** déposée par M. GALTIE Marc, la Bourgaudière, pour la pose d'un velux et portail
- **D.T.07M6112** déposée par M. ROZE Yves, 9, allée de la Renardière, pour la pose de velux
- **D.T.07M6113** déposée par la SCI la Corbière, rue des Corbières, pour modification des ouvertures
- **D.T.07M6114** déposée par Mme THUILLIER Bernadette, 40, rue de Lesrot, pour la pose d'une véranda
- **D.T.07M6115** déposée par M. KAUFFMANN Robert, 20, Haute Rue, pour une clôture
- **D.T.07M6116** déposée par Mme LAMBALLAIS Françoise, 13, rue Frégate Laplace, pour la surélévation d'un mur
- **D.T.07M6117** déposée par M. MARTIN Pierre, 15, rue Jean Lecorvé, pour un portail
- **D.T.07M6119** déposée par M. BERGER Vincent, 22, rue de la Bassière, pour une clôture
- **D.T.07M6120** déposée par M. MAINFROY Jérôme, rue des Corbières, pour le remplacement d'une toiture

Nous apprenons avec plaisir que **Madame Chantal FOUILLET**, responsable de l'accueil de l'Office du Tourisme vient de se voir attribuer par le Ministre Délégué au Tourisme, au titre de la promotion du 14 juillet 2007, la médaille de bronze du tourisme.

Nous adressons à Madame FOUILLET nos plus vives félicitations.

ETAT-CIVIL

LORSQUE L'ENFANT PARAÎT

Le 11 juin 2007 – Tabatha LECOUPPLIER – Ligne (44)

Le 27 juin 2007 : Raphaël LEBARBIER – HAMON – La Rocheven

Le 20 juillet 2007 : Cassandra LAROCHE – Rue de la Haute Lande

Le 1^{er} août 2007 : Charli DELAUNÉ – 8 Haute Rue

Le 16 août 2007 : Charlotte LEROLLE – Rue Roger ROUILLIER



POUR LE MEILLEUR BIEN SÛR !

Le 30 juin 2007 : Gaëlle ALLAIRE et Patrice SCHALK – Allée Louis et Aristide Sicot

Le 6 juillet 2007 : Armelle CHANDÉZE et Florent IMHOFF – 1 bis rue Fontenay le Comté

Le 7 juillet 2007 : Stéphanie BELLOIR et Stéphane HEUDRÉ – 8 rue des Bois – 38 rue Croix
Bienvenue

Le 17 juillet 2007 : Lauriane-Mélanie TIBERGHIEU et Nicolas QUEFFÉLEC – 2 rue de la
Bataille

Le 28 juillet 2007 : Nolwenn SOMMER DE GÉLICOURT et Joël ROSSIGNOL – 30 rue Marcel
Perroquin

Le 28 juillet 2007 – Erwana IMBAULT et Cédric CHATEL – Rue de Haute Ville

Le 4 août 2007 – Valérie TROTEL et Sébastien FAUCONNET – Rue de Marsanne

Le 11 août 2007 - Karine THIEBAULT et Eric BUFFARD – Rue de Villeneuve

Le 24 août 2007 : Florence VALLA et Loïc BERTHOLET – Rue du Paradis

Le 25 août 2007 : Céline MOISANT et Philippe CAPELLE – 6 rue d'Armor



ILS NOUS ONT QUITTES

Le 27 juin 2007 : Annic BOURDIN veuve GITTON – 73 ans – 9 rue des Marettes

Le 2 juillet 2007 : Antoinette ROUSSET – 79 ans – 19 rue Jacques Cartier

Le 12 juillet 2007 : Marcelle CADIOU veuve CLOAREC – 78 ans – rue du Tertre Bel Haut

Le 16 juillet 2007 : Raymond OLLIVIER – 85 ans – 74 rue des Nouettes

Le 19 juillet 2007 : André PENHOUEU – 64 ans – Trégueux

Le 31 juillet 2007 : Françoise DELAVALLEE – 60 ans – 27 rue du Commandant Charcot

Le 4 août 2007 : Cécile BOUGET veuve TILLY – 79 ans – rue de la Rocheven

Le 10 août 2007 : Francine MEHU veuve GOURGAND – 96 ans – 65 Bd de la Cote
d'Emeraude

Le 18 août 2007 : Arlette BRISEBARRE – 66 ans – 11 rue du Duc d'Aiguillon

A L'HONNEUR

Habituée des podiums, **Justine QUINTIN** s'est de nouveau distinguée cet été en obtenant la médaille de bronze aux championnats de France Amateur 4 en hunter (cheval de selle anglais, spécialiste du saut d'obstacles et du concours complet).

Cette distinction honore la talentueuse cavalière qu'est Justine que nous félicitons. Elle honore aussi ses proches, son club et Saint-Cast le Guildo.

Encore bravo

PHOTOCOPIE



Pour faciliter leur fonctionnement, les associations locales ont la possibilité de faire réaliser leurs tirages en nombre par les services administratifs de la Mairie.

Certains présidents estiment excessif le tarif copie qui leur est appliqué ; à savoir 15 centimes (0,15 €) l'unité.

Rappelons qu'un arrêté ministériel du 2 octobre 2001 fixe le montant tarifaire d'une reproduction de format A4 à 0,18 €.

Rappelons que les équipements du public mis à disposition souvent en self service (la Poste, les grandes surfaces etc...) sont réglés sur la base de 20 centimes (0,20 €).

Rappelons enfin qu'il doit être tenu compte des coûts de fonctionnement et d'amortissement du matériel utilisé.

En conclusion, seul le coût réel de la reproduction sert de référence au tarif en cours.

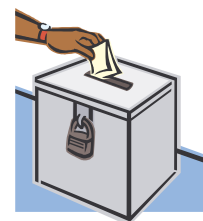
Aucune marge bénéficiaire n'est bien entendu dégagée par les services municipaux.

LISTES ELECTORALES

La révision des listes électorales qui a lieu chaque année débutera le 1^{er} septembre pour s'achever le 31 décembre 2007.

L'année des élections municipales, 2008, sollicitera encore les électeurs.

Les inscriptions sur les listes ont, cette année, fait un bond et il serait très civique que cette tendance perdure.



Rappel :

⇒ Les demandes d'inscriptions peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2007 inclus.

⇒ Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. Les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 29 février 2008 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 31 décembre 2007, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

⇒ Les ressortissants des autres Etats membres de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires.

⇒ Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la Commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la Mairie.

⇒ Les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont aucune formalité à accomplir s'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la Commune.

Pièces à produire à l'appui des demandes d'inscription

Pour se faire inscrire sur les listes électorales, tout demandeur doit faire la preuve de sa nationalité, de son identité et de son attachement avec la commune.

⇒ Preuve de la nationalité et de l'identité : carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité

⇒ Attache avec la commune : domicile réel ou six mois de résidence (avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité)

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE DE SAINT-CAST LE GUILDO



La rentrée scolaire 2007/2008 aura lieu le **lundi 17 septembre 2007**.

Au préalable, une pré-rentrée aura lieu le samedi 15 septembre 2007 de 15 h à 17 h à l'Ecole de Musique avec des informations sur le fonctionnement de l'école, les inscriptions et le planning des cours en présence des professeurs de l'école

Bonne rentrée musicale 2007/2008



COMMUNIQUÉ

La **Communauté de Communes du Pays de Matignon** n'exploitera plus, à compter du 1^{er} août 2007, le Centre Technique d'Enfouissement des Déchets (CTED) de classe III situé au Pont Tainguy en Matignon car ce site est arrivé à saturation.

Les déchets de classe III collectés à la déchetterie de Matignon seront dirigés vers des sites autorisés dont les plus proches de la collectivité sont celui des Carrières de Fréhel et celui existant aux Carrières de Brandefert à Corseul.

Cette modification ne changera pas les habitudes des particuliers et professionnels déposant leurs déchets à la déchetterie de Matignon dans la mesure où les véhicules utilisés seront d'un poids total autorisé en charge inférieur ou égal à 3,5 tonnes.

Par contre, les engins de transport d'un poids total autorisé en charge supérieur à 3,5 tonnes ne seront pas admis, qu'ils appartiennent à un particulier, une entreprise ou bien une collectivité publique. Ces déposants devront se diriger par leurs propres moyens vers des sites de classe III dûment autorisés.

SNSM – Station de Sauvetage en Mer de Saint-Cast le Guildo

Depuis le 1^{er} août dernier, la Station de Sauvetage en Mer de Saint-Cast a changé de Président en la personne de Bernard DUBOURG.

Suite à des problèmes personnels, j'avais demandé, et ce depuis le 1^{er} mai dernier, à l'Amiral LAGANE, Président National de la SNSM, que Bernard DUBOURG, alors Patron Principal de la 286, puisse gérer la station à ma place, ce qui fut accepté.

Bernard DUBOURG est remplacé dans son rôle de Patron Principal par Anthony RENAULT. La trésorerie est toujours assurée par Monique GAUDIN.

Notre nouveau Président a souhaité personnellement que je reste membre de la station, en tant que permanent, ce que j'ai accepté.

Je tiens à remercier tous les membres de la station pour le travail accompli sous ma présidence ainsi que toutes les personnes qui m'ont soutenu.

J'adresse tous mes vœux de réussite à cette nouvelle équipe dans la gestion de la station de sauvetage de Saint-Cast.

F. TAMINAU

17 septembre : LE COUP D'ENVOI !

Nous l'attendions depuis si longtemps ! Le 17 septembre sera le point de départ des travaux du port.

20 ou 22 mois de chantier sont devant nous. Avec des phases bien différentes dont le déroctage, le dragage, les enrochements, la construction de la plate forme de manutention et de la nouvelle descente des Valets, le pilonnage des tubes qui tiennent les pontons et, enfin, les pontons au printemps 2009.

En attendant l'inauguration du nouveau port, il faut que les plaisanciers fassent des sacrifices. Dès le 10 septembre 2007, les bateaux de la zone du chantier doivent partir du port. L'entreprise SEMEN TP a, en effet, besoin d'espace :

- Côté Feuillade pour le mouvement des dragues et la circulation des engins à marée basse.
- Côté Canevez, les pelles mécaniques placeront les enrochements qui ceintureront le futur grand terre plein gagné sur la mer.



Les chantiers navals qui exploitent les grues de manutention sont à votre écoute pour bien organiser la mise à terre rapide des bateaux. Après le 10 septembre, pour ceux qui ne sont pas dans le périmètre chantier et qui seront restés à l'eau pour profiter de l'arrière saison (qui sera peut être meilleure que la saison elle-même...), « un service minimum » doit pouvoir fonctionner avec au moins une grue restant en service au port.

Dès le 17 septembre, la noria des camions remplis de pierres commencera.

Le maître d'œuvre prévoit un véhicule toutes les 3 minutes !

Des milliers de tonnes de cailloux arriveront de plusieurs carrières de la région.

Les camions pleins ne croiseront pas les vides. Un itinéraire différent est prévu pour chacun.

- les chargés arriveront soit de Matignon, soit du Guildo et se retrouveront au rond point du marché. Ils monteront sur le boulevard de la mer par la rue Dumanoir. Ensuite, par la rue de la corniche et la rue des Valets, ils atteindront le Sémaphore avant de se débarrasser de leur charge sur le terre plein de Canevez.

- Les vides remonteront aussi au Sémaphore mais tourneront à droite à la patte d'oie afin de regagner l'Isle par la rue du Sémaphore. Au Carrefour de la boulangerie, ils prendront encore à droite et atteindront la Place Anatole LE BRAZ avant de repartir par Matignon.

Très rapidement le creusement de la partie proche de la Feuillade commencera. Les sables et matériaux de dragage iront par camions, le long du quai actuel, vers le terre plein de Canevez. Ils boucheront ainsi le creux formé par la ceinture de gros enrochements, boucliers contre les mauvais vents de nord est.

La phase suivante sera logiquement le creusement du chenal d'entrée et du passage entre Bec Rond et Feuillade devra être ouvert avant que la prolongation du môle soit aboutie.

Selon les zones, le bassin sera dragué à 1,50 m et 2,25 m, en dessous du zéro des cartes. Il sera prêt à recevoir les piles et les pontons.

Pendant les travaux, resteront dans le port les professionnels : les pêcheurs, les bateaux de l'entreprise Nouvelle Vague et les J80 du Centre Nautique. Normalement, les perturbations du chantier ne devraient pas trop les déranger. Il est pourtant possible que pendant quelques jours ou quelques temps, ils devront, eux aussi, quitter la zone chantier. Par exemple au moment des tirs de mine. La maîtrise d'œuvre a demandé à l'entreprise SEMEN TP que ces temps soient très, très courts.

Reste à bien mettre au point, et le plus vite possible, avec SEMEN TP ce que sera le port à l'arrêt estival des travaux entre le 15 juin et le 15 septembre 2008. Que seront les possibilités d'exploitation ? Y en aura-t-il ? Pourra t-on réinstaller des mouillages ? Si oui, combien ?

Attendons. Et suivons de près ce chantier grandiose pour Saint Cast le Guildo.

Et vive le port de Saint Cast, véritable « abri du marin » tant attendu depuis plusieurs générations !

Pascal HAMON,
Adjoint aux affaires portuaires.

N.B. : la carte de la zone chantier est visible au bureau du chef de port ainsi qu'à l'association APSC.

Croisade anti-port

10.000 tracts, des articles de presse, un racolage intensif des résidants secondaires jusqu'au sein des réunions de copropriétaires et, enfin, un véhicule francilien sonorisé : l'association Saint-Cast Nature Environnement avait sorti la grosse artillerie pour mobiliser, le 10 août, les opposants à l'extension du port.

Impressionnée par cette gesticulation, la Préfecture avait dépêché dans la cité d'importantes forces de l'ordre pour canaliser le raz de marée contestataire prévu...

Flop !... les hommes en bleu ont passé une fin d'après-midi bien tranquille.

Sous le regard goguenard et critique des curieux, promeneurs et estivants, seules quelques dizaines d'irréductibles ont tenté de crédibiliser une manifestation d'opposition où il était difficile, pour un castin, de repérer un visage connu si ce n'est celui de notre incontournable contestataire local, chantre d'une écologie radicale et sans nuance, habitué de toutes les tribunes, présent sur tous les terrains d'idées où l'on ferraille, et qui ne pouvait pas ne pas être là...

Lui au moins sait que l'on ne pêche pas de brochet dans le port de Saint-Cast (1) ; information qu'il serait souhaitable qu'il communique à son leader d'un jour, Président de l'association Saint-Cast Nature Environnement, pêcheur très néophyte, mais authentique citoyen francilien et grand spécialiste des questions pétrolières.

Concluons ce billet par le rappel strict d'informations officielles et publiques qui battent en brèche les approximations subjectives et les élucubrations partisans contenues, notamment, dans le tract distribué par l'association Saint-Cast Nature Environnement.

- 1- l'extension du Port en dehors de son site actuel était impossible pour deux raisons.
 - ⇒ Son coût deux fois et demi supérieur à celui du projet retenu
 - ⇒ Son emprise débordant la zone du domaine portuaire donc irrecevable
- 2- la configuration du nouveau Port limite les risques d'envasement et s'ensablement que le gestionnaire devra prévoir dans ses programmes d'entretien.
- 3- Le coût de l'opération portuaire est fixé à 26 Millions d'Euros (évaluation 2009). Aucun des trois partenaires ne prévoit de « rallonge ».
- 4- La gestion du port sera concédée. Le port autofinancera son fonctionnement. Tout laisse croire aujourd'hui que le résultat de cette gestion sera excédentaire et aucune subvention n'est prévue.
- 5- Les équipements du nouveau port permettront d'optimiser la qualité sanitaire de l'eau et par suite, l'exonèreront de toute responsabilité de pollution des plages.
- 6- Le caractère excessif de « destruction du site » ne vaut que pour certains riverains qui militent essentiellement pour conserver le privilège d'une vie exceptionnelle sur son petit port et sur sa baie.

Pour l'heure, nous restons dans l'attente du verdict du juge qui conditionne le maintien au vert du départ des travaux fixés au 17 septembre.

Gageons que demain, le nouveau port normalisé et la baie de Saint-Cast avec les Hébihens en arrière plan, constitueront toujours un site remarquable pour l'ensemble de nos concitoyens.

(1) Harangue entendue lors de la manifestation « *Dans le nouveau port, on ne pourra plus prendre ni bar, ni brochet !...* »

DL

ESTIVALES DE VOLLEY

Pour la météo, les années se suivent mais ne se ressemblent pas ; en effet cette année, le soleil, jusque là fidèle au rendez-vous de Saint-Cast, avait choisi de gâter d'autres cieux, de bronzer d'autres estivants nous laissant un « ciel de traîne » résidu des dépressions successives qui ont affecté le mois de juillet.

Par contre, pour Armor Volley-Ball, les années se suivent avec beaucoup de constance tant, au fil des années, la passion et l'amour du sport de ses gens restent entiers et intacts.

Ainsi, l'édition 2007 n'aura pas failli à sa réputation et c'est dans l'enthousiasme habituel que ces estivales ont encore provoqué affluences animation et bouillonnement de vie sur la plage, le boulevard et les rues de la Cité.

5000 matches, 100 terrains montés et démontés chaque jour. 5000 joueurs et joueuses réunis pour cette grand'messe du volley : telle est la performance brillamment réalisée par l'organisation ARMOR VOLLEY BALL qui, chaque année, en rajoute un peu.

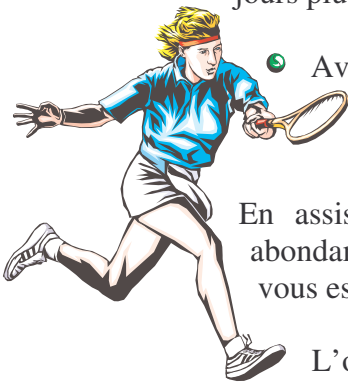
Bravo à ses dirigeants, bravo à son impressionnante équipe de bénévoles, bravo à nos Services Techniques qui secondent efficacement l'effort de ces accrocs du sport.

Sans nul doute les castins, les résidants d'été et surtout le tissu économique de la station applaudissent sans réserve cette manifestation.

Rendez-vous est pris pour 2008 avec un croisement des doigts pour le retour du soleil.

TOURNOI DE TENNIS

Doté par la Commune, c'est un tournoi OPEN dont la notoriété va grandissant chaque année. Pour cette compétition 2007, la liste des inscriptions était close bien avant le premier service et pendant dix jours plus de 350 joueurs se sont mesurés sur les courts du Tennis Club de la Garde.



Avec une cohorte impressionnante de joueurs classés dans le haut du tableau dont deux – 15 et deux -4/6 qu'on retrouvera en demi-finales puis en finale messieurs, le niveau de la compétition méritait le respect.

En assistant en nombre, le public ne s'y est pas trompé et les gradins et terrasse abondamment garnis n'étaient pas sans rappeler le passé glorieux du club de Tennis, rendez-vous estival incontournable des estivants et résidants de la Garde dans les années 50.

L'organisation d'une telle compétition exige compétence et rigueur et c'est avec brio que Monsieur Jean-Marc COLLEAU, juge arbitre, a mené son affaire.

Quant à Walter DUBOIS, gérant de KW Tennis et son collaborateur Pierre-Yves CHEVET, ils ont montré une nouvelle fois leur aptitude à conduire avec succès l'organisation d'un grand tournoi ; la Commune se loue d'avoir confié son équipement tennistique à cette paire talentueuse qui devrait, dans les années qui viennent, contribuer à développer cette discipline dans notre Cité.

RAID DE LA BAIE DE L'ARGUENON

La 4ème édition du Raid de la Baie de l'Arguenon a eu lieu le 19 Août 2007.

Nous le savions déjà, les “raiders” font fi des humeurs de la météo et se préoccupent comme d’une guigne des intempéries.

Bravant le vent et de fortes pluies, 192 concurrents se sont élancés à 10h00 du stade de Notre Dame du Guildo sous les ordres de Monsieur Yvon Guéhenneuc.

Pour des raisons évidentes de sécurité, les chemins prévus étant rendus dangereux par les précipitations abondantes, les organisateurs ont dû modifier le tracé du parcours pédestre.

Le peloton a donc traversé le bourg du Guildo sous les ovations d'un public enthousiaste. Cédric Leray, Guildotin, coiffé d'une perruque ébouriffée, a emmené tambour battant, la troupe en direction des 4 Vaux.

C'est un groupe relativement compact qui a embarqué sur les kayaks à la plage préservant le suspense. Les supporters étaient présents en nombre pour encourager leurs favoris.

Magnifique image maritime, 96 bateaux partis à l'assaut de l'Arguenon encadrés par les SNSM de Saint Cast et Lancieux, vigilantes et rassurantes.

Chevauchant leur fière embarcation couleur de feu, Eric Verger et Gilles Névot de l'équipe Emeraude remontent la troupe pour se retrouver rapidement en tête de la course. Ils sont les premiers à rejoindre le stade pour récupérer leur VTT et entamer la 3ème étape de bike and run.

Sur la boucle de 21 km passant par Bellenraye, longeant l'Arguenon puis le Guébriant, tous les valeureux sportifs ont été bousculés par le vent, trempés par la pluie et couverts de boue.

Défiant les éléments, c'est sur ce circuit décisif que les affaires furent reprises en main par l'équipe Côtes d'Armor Aventure de Frédéric Cantin (vainqueur des 3 précédentes éditions) et Philippe Kerboal, aguerris de par leurs expériences de raids extrêmes aux parcours les plus difficiles. C'est donc une fois de plus cette équipe à battre qui monta sur le podium pour la première place après un périple d'1h54.

Cependant, nous notons que le niveau de la course s'élève chaque année car les 5 premières équipes en ont terminé avec un écart resserré de 4 minutes.

A souligner la très belle 9ème place de l'équipe “La Vieille Côte” de Notre Dame du Guildo emmenée par Hubert Bertin et Gérard Thébault malgré une chute de ce dernier.

La dernière équipe à franchir la ligne d'arrivée après 3h20 d'effort, duo féminin, victime de 2 crevaisons, fut fière et heureuse de sa performance.

Concurrents, bénévoles et organisateurs se souviendront longtemps des conditions météo qui ont donné une intensité supplémentaire au Raid.



Le classement

1^{er} Hommes en 1h 54 : Equipe Côte d'Armor Aventure (Frédéric CANTIN et Philippe KERBOAL) – Frédéric CANTIN a gagné les 4 éditions (1^{ère} participation pour Ph. Kerboal).

2^e Hommes : Intersport Pacé Nature (Eric KRZYZAK et Jean-Yves PINSARD)

3^e Hommes : Les deux Furious (Fabien BEUREL et Christophe RICHEUX)

1^{er} Mixte : TC Val Aventure (Vincent BASSARD, Hélène DEGIVE) – 12^e au classement général !

2^e Mixte : Les Petits Futés (Pierre DURMANN et Laura MORELLEC)

3^e Mixte : Les Démon de la Savane (Servane FONTAINE et Sylvain HEMON)

1ère Femmes : The Babeth's (Babeth DELANOE et Babeth PITON) – 68e au général

2e Femmes : Tri PSB (Catherine L'HOSTELLIER et Catherine DURRMANN)

3e Femmes : Les Aventurières (Nadine et Barbara YVINEC)

1^{er} Jeunes (moins de 26 ans) : Team Pussy's Nice (Ronan GEFROY et Eric BRENNER) – 13^e au général

1^{er} du canton : Emeraude (Gilles NEVOT et Eric VERGER) – 5^e au général

1^{er} de Notre-Dame-du-Guildo : La Vieille Côte (Hubert BERTIN et Gérald THEBAULT)-9^e au général

Bravo et merci à l'ensemble des bénévoles indispensables à la réussite de l'événement :

- Le club de la FNACA et des Chasseurs du Guildo
- Le club des cyclotouristes de la Presqu'île Castine
- Le club des Pierres Sonnantes
- Le club de Canoë Kayak de Plancoët
- Les VVTistes de Jean Yves Muyard
- La SNSM de Saint-Cast le Guildo et de Lancieux
- Le docteur François Quéré de Plancoët
- Les ambulances Certenais de Plancoët
- L'Association des Secouristes Actifs de Dinan
- Les services techniques de la ville de Saint Cast le Guildo
- Et tous les bénévoles du Guildo et d'ailleurs venus à titre privé

Toutes les infos du raid, classement, photos bientôt disponibles sur le site « animagh.free.fr »...

DE LA RAISON DES AMIS DE L'ORGUE

Une association qui concentre sa dynamique autour de deux idées essentielles :

ASSURER régulièrement l'entretien et le bon état de fonctionnement du grand orgue de l'église de Saint-Cast



PROMOUVOIR autour de l'orgue, par des concerts, la meilleure des musiques.

Deux raisons indispensables à la vie d'un patrimoine cultuel et culturel dont la richesse ne manque jamais son objet qui vise inlassablement la réalité d'un bonheur certain, car les concerts des Amis de l'Orgue sont toujours de bonne musique. Ainsi l'ont été ceux de cet été.

De l'excellent Chœur et Musique « Guy ROPARTZ » des écoles de musique de Ploërmel et de Dinan ; de la prestation des choristes de Chœur d'Emeraude puis aux deux passages en juillet et août des Cosaques du Don ; de l'orchestre de Heidelberg ; de la somptuosité des Violons Magiques de Stagic à la délicatesse du tri Sotte Voce de Dinan.

Toute la musique était là cet été en sept concerts excellents.

Les « Amis de l'Orgue » remercient très chaleureusement toutes celles et ceux qui les soutiennent et qui, par leur générosité, soutiennent leur action et leurs initiatives.

La musique est leur seule richesse mais une richesse qu'ils seront toujours heureux de proposer à leurs amis.

L.R

TOURISME INFOS

www.saintcastlequildo.com

QUELLE SAISON..... !

Quels adjectifs pour qualifier cette saison estivale : maussade, morose, triste, pluvieuse sûrement, pourrie non,mais cette saison fait partie des plus mauvaises saisons que Saint Cast le Guildo ait connu depuis plusieurs années.

Faible réjouissance, la France entière à l'exception du sud est et de la Corse a subi le même temps. Mais le déficit de soleil a pesé sur le moral de tous qu'ils soient vacanciers ou non.

D'après nos premières informations la fréquentation touristique de Saint Cast le Guildo a baissé de 10 à 15 % par rapport à 2006.

Cette baisse de fréquentation aura probablement un impact sur une partie de l'économie locale.

Au-delà de la météo que peut-on retenir de cette saison estivale ?

Une station balnéaire dynamique qui a offert aux vacanciers des animations de qualité accompagnées d'une forte participation.

Souvenez-vous les mercredis et vendredis où le Square Pellion était noir de monde malgré le temps médiocre, les apéritifs des mardis au port où il n'était plus possible de trouver une table libre, le millier de spectateurs qui a assisté au spectacle équestre lors des Estivales de Volley, le tournoi de tennis suivi par un important public, le concours de sauts d'obstacles, les compétitions de golf, le succès de la fête du port organisée par la SNSM, le Fest Noz salle d'Armor qui a fait salle comble, les foires aux peintres, les marchés du jeudi, les concerts à la Ferme des Landes et bien d'autres animations.

Imaginez ce que serait Saint Cast le Guildo sans le rôle fédérateur de l'Office de Tourisme dans l'organisation de nombreuses animations, sans la mobilisation des associations et leur volonté de dynamiser notre station, sans la qualité de l'accueil des commerçants et le bon rapport qualité / prix des acteurs touristiques.

Ce sont tous ces éléments réunis qui font et feront plus encore la notoriété de Saint Cast le Guildo au-delà des aléas de la météo.

Félicitations à notre collaboratrice Chantal FOUILLET, responsable de l'accueil et de la comptabilité, qui vient d'obtenir la médaille de bronze du tourisme.

SURTOUT A NE PAS MANQUER EN SEPTEMBRE

- ⇒ **15 et 16 septembre : JOURNEES EUROPEENNES du PATRIMOINE**
- ⇒ **19 au 23 SEPTEMBRE : 7^{ème} EDITION DU FESTIVAL DU FILM MARIN**

Jean-Pierre VALÈS

36. 11 septembre.

Nous sommes le 11 Septembre.
Il y a beaucoup d'Anglais sur la plage. Ils attendent.
Nous sommes le 11 septembre.
Leurs bateaux sont mouillés au large de Bec-Rond depuis hier. Ils s'abritent du Noroît, qui a forci.
Nous sommes le 11 septembre.
Les Anglais, sous la Garde, ont fait des feux de camp. Ils s'y sont rassemblés pour chanter. Ce n'étaient pas des chants anglais, mais de longues plaintes en une langue étrange et rocailleuse. Ces Anglais-là sont Gallois.
Nous sommes le 11 Septembre.
Les troupes du Roy sont arrivées. Elles positionnent leur artillerie entre le Val Saint Rieux et le Moulin d'Anne. Dans les Fosseroles et les Fontenelles sont les régiments de Brie, de Fontenay-le-Comte, et un Bataillon de Volontaires Etrangers.
Nous sommes le 11 Septembre.
Le Général, un beau et jeune Duc, s'est installé au Moulin d'Anne. Tout son état-major l'a suivi. Ils déplient des cartes, donnent des ordres, observent à la longue-vue la baie. Dans les Mielles, les uniformes rouges s'ébrouent, leurs baleinières font la navette entre les vaisseaux et la plage.
Nous sommes le 11 septembre.
Hier, le canon a tonné aux Hébihens. Des lueurs ont éclairé la nuit. Les Anglais ont brûlés fermes et châteaux. Ils ont mis à sac Matignon. Les habitants ont fuit.
Nous sommes le 11 septembre.
C'est un gars de Saint Jaguel, un certain Grumelon, qui leur aurait montré le passage, pour passer à gué l'Arguenon. Pourtant, des gens de Matignon et d'ailleurs avaient réussi à les retarder. Parce qu'il prétend en avoir été le chef, Rioust, un gars des Villes Audrains, espère obtenir une pension du Roy.
Nous sommes le 11 septembre.
Il y a une semaine on avait entendu le canon du Fort Lalatte, et des fumées

s'étaient élevées de proche en proche. Le signal était connu: l'Anglais était en vue.
Nous sommes le 11 septembre.
Les Trégorois et Léonards, par les bois de la Vieuxville, se ruent sur les tuniques rouges qui chantent toujours. Et ils reconnaissent dans les chants des Gallois leurs propres chants, et dans leur langue, leur propre langue. Certains prétendent que Gallois et Bretons ont fraternisé!
Nous sommes le 11 septembre.
Les Anglais pillent les pauvres maisons de l'Isle et de l'Esrot. Par dépit de ne rien trouver de précieux ils mettent le feu à la Chapelle Ste. Blanche.
Nous sommes le 11 septembre.
Au Moulin d'Anne, la patronne est gironde. Le jeune Duc est hardi. Plutôt que de faire la guerre, il préfère faire l'amour. Et roule la meunière dans la farine. Le meunier maudit les Anglais qui lui ont pris son grain. Et les Français qui lui ont pris sa femme.
On dira du Duc, qui a goûté aux douceurs de la belle meunière, qu'il s'est plus couvert de farine que de gloire!
Nous sommes le 11 septembre.
Une pluie de boulets, tirée des vaisseaux Anglais, s'abat sur le Bourg. La vieille église en reçoit deux. Les canons Français répliquent à la mitraille. Prés de 2000 Anglais vont tomber. Et les troupes du Roy feront huit cent prisonniers. On enterrera les morts à la lisière des Dunes et du Bois de la Vieuxville.
Nous sommes le 11 septembre. Le 11 septembre de l'année 1758.
Deux siècles et quelques années plus tard, une touriste anglaise, plantée devant la Colonne, s'exclamera: « Bien grand monument pour une si petite victoire ».

F.H.



FESTIVAL DU FILM MARIN

SAINT-CAST-LE-GUILDOR / CÔTES D'ARMOR

Castins, Castines, L'Imagimer s'avance...

Soyez les premiers à découvrir et savourer les temps forts de votre festival !

Le Festival du Film marin connaît une notoriété croissante.

Pour ceux qui ont pris l'habitude de le fréquenter c'est désormais une escale incontournable ! Nous souhaiterions sincèrement que, pour tous les Castins, ce festival soit synonyme de fête et devienne un motif de fierté.

Nous vous attendons donc nombreux, en tant que spectateurs, en tant que bénévoles également. Soyez curieux ! Rejoignez-nous !



- **19, 20 et 21 septembre : séances ouvertes aux centres de loisirs et groupes scolaires en journée, puis à tous en soirée.**
- **21, 22 et 23 : séances tous publics**

L'ImagiMer : 6 rue de la Bataille 22380 Saint-Cast-Le Guildo

Tél. 02 96 81 03 00 Fax 02 96 81 03 01 Courriel : festival.film.marin@wanadoo.fr

Site Web www.festival-imagimer.com



FESTIVAL DU FILM MARIN

SAINT-CAST-LE-GUILDON / CÔTES D'ARMOR

Au programme du 7^{ème} Festival du Film marin



Quelques temps forts à ne pas manquer :

- *Mercredi 19 septembre :*

Soirée inaugurale !

> **18h, Salle d'Armor** : c'est l'heure pour l'ImagiMer de se dévoiler aux « premiers venus ». Nous Lèverons le voile sur les expositions 2007, vous présenterons nos partenaires et fêterons, en compagnie de l'écrivain Hervé Hamon, l'ouverture du 7^{ème} Festival du Film marin ! Venez découvrir avec nous les toiles de **Christiane Rosset et Marc Monkowicki, peintres officiels de la Marine**, celles de Jean-Michel Desramé, l'Ile artificielle de Jean-Philippe Zoppini, les archives numérisées de l'INA, les éditions Astouret et la Digitale, ainsi que la bibliothèque municipale et son fonds consacré aux îles. **Entrée libre !**

> **20h30 à l'Eden** : mettez-vous dans le bain avec **Les Méduses** (Caméra d'or, Cannes 2007).

- *Jeudi 20 septembre :*

Polluées les eaux bretonnes ? Le film de Christian Rouaud **l'Eau, la terre et la Paysan** revient sur les promesses et les dégâts de l'agriculture intensive et donne la parole aux paysans.

> **20h30 à l'Isle (CCAS, rue des Terre-Neuvas)**

- *Vendredi 21 septembre :*

Bienvenue ! Séance de rattrapage pour tous ceux (spectateurs, invités) qui nous rejoignent en ce vendredi soir. **Présentation des jurys des Prix « Planète Thalassa » (documentaire) et « Pierrick Goter » (Jeune Public).** Tour d'horizon de la programmation 2007 en six courts métrages. > **18h à Eden. Entrée libre dans la limite des places disponibles.**

Avant-première ! Cinéphiles conquérants, soyez les premiers à découvrir le nord, le vrai ! > **True North (fiction) > 20h30 à l'Eden**

Avis de beau temps, quoi qu'il arrive...

Le film de Marie Hélie, **Microclimat**, est une chronique familiale avec fin heureuse envers et contre tout. Un fortifiant à base d'extraits marins à prendre absolument avant l'hiver. > **20h30 au Cinémobile**

L'ImagiMer : 6 rue de la Bataille 22380 Saint-Cast-Le Guildon
Tél. 02 96 81 03 00 Fax 02 96 81 03 01 Courriel : festival.film.marin@wanadoo.fr
Site Web www.festival-imagimer.com



FESTIVAL DU FILM MARIN

SAINT-CAST-LE-GUILDON / CÔTES D'ARMOR

• Samedi 22 septembre

Rencontres cubaines...

Le Rideau de sucre (avant première) : Camila Guzman vous raconte Cuba avec ses yeux d'enfant. **Sofi Delaage** réalisatrice d'Adolfo vous parle de cinéma et de Cuba. > **13h30 à l'Eden**

Avant-première ! Abordez **l'Ile** (russe) et l'univers de Pavel Lounguine (Taxi blues, Luna Park...) > **20h30 à l'Eden**

Plein la vue ! Si c'est à voix feutrée qu'Yves Bourgeois a recueilli les Confidences de l'équipage du Charles de Gaulle, ce film tourné et projeté en son et image numérique va vous coller à votre siège. Ambiance à bord du porte avion, conditions du tournage... Yves Bourgeois vous dira tout ce que vous voulez savoir après avoir vu son film. > **16h à l'Eden**

3^{ème} compétition documentaire/ Prix Planète Thalassa

L'ImagiMer a sélectionné 5 des documentaires les plus récents s'attachant à l'univers maritime. Le jury décernera dimanche, à 18h, le Prix Planète Thalassa au meilleur d'entre eux. Tous les films en compétition sont projetés à l'Isle, en présence des réalisateurs, **samedi toute la journée puis dimanche matin.**

• Dimanche 23 septembre

Rencontres malgaches...

Raymond Rajaonarivelo vient à votre rencontre pour parler de ses films Tabataba et Mahaleo (co-réalisateur) > **10h puis 13h30 au Cinémobile**

C'est l'année polaire ! Suivez Stéphane Dugast, réalisateur, et Xavier Desmiers, photographe, dans les pas de Paul Emile Victor. Avec la complicité des enfants du célèbre explorateur, ils dressent un portrait sensible de l'homme et du territoire pour lequel il s'est passionné. Pendant le week-end, les réalisateurs signeront également l'ouvrage qui accompagne le film. > **13h30 à l'Isle**

Les Montagnes du silence vous font partager l'expérience d'un groupe de jeunes sourds partis sur les traces de Sir Ernest Shackleton. A l'initiative de cette expédition, Daniel Buffard-Moret vous raconte quels furent les difficultés, le profit et la magie de cette aventure. > **16h à l'Isle**

18h ! Ne manquez pas la remise des prix Planète Thalassa (documentaire) et Pierrick Goter (Jeune Public) suivie de la projection des films lauréats. > **Eden**

Roulement de tambour et coup de canon ! Trafalgar annonce le 8^{ème} Festival du Film marin... > **20h30 à l'Eden**

> *Les tarifs du festival* : Séance plein tarif : 5 € ; Tarif réduit (moins de 12 ans, étudiant, chômeur) : 3 € ; Pass week-end : 20 € ; Scolaires et centres de loisirs : 2,50 €
> *Les salles* : Eden cinéma ; Cinémobile (boulevard Duponchel) ; L'Isle (salle CCAS – rue des Terre-Neuvas)

Jury Jeune public : si vous avez entre 11 et 15 ans, pensez à nous écrire pour faire partie du jury jeune public !

DU COTE DES ASSOCIATIONS

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations aura lieu le **samedi 6 octobre 2007 – de 14 h à 18 h – salle d’Armor**

Les associations désirant y participer, peuvent s’inscrire en Mairie de saint Cast Contact :
Madame ROUALT : 02.96.41.80.18

PIERRES D’EMERAUDE

L’association « Pierres d’Emeraude » reprend ses cours d’initiation à l’histoire de l’art et propose cette année 4 cours dont 2 sont accessibles à de nouveaux auditeurs.

Les cours sont assurés par Anne Suber, professeur d’histoire de l’art et d’archéologie. Ils ont lieu à Saint-Briac, couvent de la Sagesse et durent 2 heures.



- cours pour débutant : « Correspondances arts et histoire : Merveilleux Moyen-âge »
- deuxième cours, accessible à tous : « 1430/1540 – les splendeurs du gothique flamboyant »
- troisième cours : « Histoire de l’architecture française : les grands châteaux de la Renaissance »
- quatrième cours : « Histoire de l’architecture française : le système gothique »

Réunion d’information ouverte à tous le **lundi 17 septembre 2007** à partir de 16 h 30 aux anciennes halles de Saint-Briac ou renseignements aux numéros suivants : 02.96.39.36.19 ou 02.99.88.30.31

CLUB DES PIERRES SONNANTES

Mardi 11 septembre : Réunion du Conseil d’administration à 10 h 15 à la salle d’Avaugour

Mercredi 3 octobre à 12 h salle des Pierres Sonnantes – repas des anniversaires du 3^{ème} trimestre- Poulet basquaise - Tarif : 12,50 €

S’inscrire pour le vendredi 28 septembre auprès de : Marie-Thérèse OLERON au 02.96.41.07.45 ou de Odile HAMONIAUX au 02.96.41.20.35



Dimanche 21 octobre à partir de 14h30 à la salle d’Armor – bal avec Fernand FAVREL

Marche : mercredi 19 septembre – Rendez-vous à 14 h place de l’Eglise

Clubs ordinaires : mercredi 12 et 16 septembre : jeux divers (carte, scrabble etc...) à 14 h à la salle des Pierres Sonnantes – Goûter en fin d’après-midi

Scrabble : tous les mardis (à compter du 4 septembre) à 14 h à la salle d’Avaugour : scrabble en duplicate ou classique ouvert à tous les adhérents

Encadrement : tous les jeudis à 14 h salle d’Avaugour, atelier d’encadrement animé par Madame ROCHE

E.C.L.D

« « « « « « « « « « « PAROLES D'UN SOIR » » » » » » » » » »

C'est la rentrée.

Le vendredi 28 Septembre, nous serons heureux d'accueillir **François et Marie-France Bahaud** pour « *Les fleurs sauvages de mon jardin* »

Membres de l'association « Bretagne vivante », ces nouveaux amis habitent à Oudon, en Loire-Atlantique.

Passionnés de la nature pour sa beauté la plus discrète, trop ignorée pour être conservée, ils s'en emparent doucement par la macrophotographie. Ils la dévoilent, ils nous la font connaître : la nommer et l'admirer dès lors, nouvellement.

A vos savoirs, à vos regards ! Qui d'emblée pourra dire au vu d'une photo que telle fleur, par exemple, est fleur de mâche ?

Salle de Penthivière, 20h 30, Saint-Cast. Entrée ouverte à tous et gratuite.

NB Nous profiterons de la fin de séance pour établir le programme de celles à venir à partir de Novembre. Des projets sont posés ; ils demandent à être approuvés et enrichis. Les amis absents ce jour-là qui voudraient formuler des propositions sont priés de le faire auprès de Simone Breuse. S'adresser à l'office de tourisme.

Séances suivantes. (cette annonce est en attente de développements)

En Octobre, le Vendredi 19 (même salle, même heure) **Jean-Pol Pimor**, responsable de la commission « Histoire » de l'Association des Amis de Lamballe et du Penthièvre, exposera ses connaissances des *Templiers dans notre région*.

En novembre, sujet à confirmer

En décembre, séance « choses lues »



Attention !!!

Préparation de la séance « Choses lues » : merci aux « amis en lecture » qui ont déjà préparé d'autres séances, de participer à une réunion pour définir le sujet de celle précitée (proposer, aider à choisir un auteur, un livre, ou un thème). Le lundi 17 Septembre à 18 h, bibliothèque du Guildo.

<<<<<<<<HISTOIRE DES RELIGIONS >>>>>>>>.

Exposés de Mme **Maryse Lavocat**, historienne des religions :

« Quatre grandes figures fondatrices d'une religion » :

- le samedi matin 6 Octobre 2007: *Moïse : inventé ou grand initié ?*
- le samedi matin 17 novembre : *Les voyages de Paul et « l'invention » du christianisme*
- le samedi matin 8 décembre : *Confucius et le pouvoir*
- le samedi matin 19 janvier 2008 : *Le mythe de Gilgamesh* (héros de la mythologie assyriobabylonienne)

Prix d'entrée : 5 euros par séance. Salle de Penthievre à Saint-Cast

A bientôt pour le plaisir des retrouvailles. Simone Baillauguès-Breuse

<<<<<<<<<AUTRES ATELIERS ET ANIMATIONS >>>>>>>>.

Art floral

Salle d'Armor

Reprise lundi 8 octobre 2007 – 2 fois par trimestre un lundi de 14h à 17h et 20h à 22h30

Hors toutes périodes scolaires

Arts graphiques

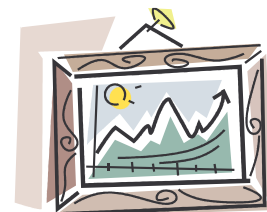
Salle Bec Rond

Reprise mercredi 3 octobre 2007 – Chaque mercredi de 14h à 17h sauf période stage Namur au printemps

Encadrement

Salle d'Avaugour

Reprise lundi 17 septembre 2007 – Chaque lundi de 14h à 17h sauf période stage Namur au printemps



Langues étrangères

Salle Penthievre : Reprise Mardi 9 octobre 2007

Italien : Chaque mardi de 10h à 12h15 – sauf période stage Namur au printemps

Anglais : Chaque mardi de 13h à 18h15 – sauf période stage Namur au printemps

Informatique

Salle Penthievre

Reprise Lundi 8 octobre 2007 – Chaque lundi de 9h à 13h / chaque jeudi de 9h à 13h sauf période de stage Namur au printemps

AMICALE SPORTIVE

Que ce soit pour les jeunes ou les moins jeunes, la rentrée se profile à l'horizon. Les scolaires commencent début septembre, et nous les séniors reprenons nos activités le 18 septembre au sein de l'amicale sportive.

Chaque semaine, nous assistons à des séances de gymnastique douce, dite d'entretien, mais tonique. Les cours sont assurés par une monitrice diplômée EPMM sports pour tous. Les cours ont lieu le mardi, de 14 h à 15 h, à la salle d'Armor, Bd de la Mer. Ils s'adressent aux femmes comme aux hommes.

Vous pouvez également suivre des cours d'initiation au yoga pour vous entraîner à la relaxation.

Chaque mardi : cours de gym de 14 h à 15 h.
Initiation au yoga de 15 h 15 à 16 h 15

Inscriptions sur place : Gym ou Yoga : 40 €
 Gym et Yoga : 55 €

Se munir d'un certificat médical.

A savoir : les adhérents peuvent participer à une séance mensuelle au parcours aquatonic des Thermes de St Malo à un prix préférentiel.

Pour tout renseignement, contacter Madame BRIAND au 02.96.41.93.50



CLUB DE COUTURE

Reprise de l'atelier le lundi 1^{er} octobre – 14 h – salle bec Rond

ATELIER DES ARTS PLASTIQUES

Elèves peintres et dessinateurs, à vos crayons, pinceaux et autres chevalets !

L'atelier des arts plastiques ouvre son année d'activité le **samedi 29 septembre** prochain.



Les cours ont lieu chaque samedi, ancienne école des filles de ND du Guildo de 14H00 à 15H00 pour les jeunes et de 15H30 à 17H30 pour les adultes.

Les apprentis sculpteurs sont informés qu'un atelier **sculpture** est en projet, sur la base de l'expérience positive de l'année 2006/2007.

Il démarrera ultérieurement et sera organisé pour répondre au mieux aux attentes.

Pour tout renseignement et inscription, contactez-moi au 02 96 41 92 63 ou au 06.70 59 86 99.

A bientôt ! Monique COHAS



KARATÉ

Reprise des cours tous les vendredis à partir du 14 septembre – salle des Sports à Matignon, route de Lamballe.

Ouvert à tous à partir de 12 ans

Renseignements au 02.96.41.56.72

CLUB PENTHIEVRE AMITIE

Tous les jeudis : salle Bec Rond – 14 h – Jeux (cartes, scrabbles etc...)

Jeudi 13 septembre : Salle Penthievre – reprise des cours informatique de 14 h à 16 h

Lundi 17 septembre : Salle Bec Rond – reprise des travaux manuels : peinture sur soie, points comptés, cartonnage etc....



Vendredi 28 septembre : Repas pour les adhérents - salle d'Armor – 12 h (assuré par le Chêne au Loup

Renseignements au 02.96.41.18.26

DYNAMIC GYM

Reprise des activités de mise en forme avec Béatrice VINCENT (échauffement, cardio, stretching)
Le **lundi 17 septembre 2007** de 19 h 45 à 20 h 45 – salle des Pierres Sonnantes.

Renseignements et inscriptions sur place

Période d'essai : 2 cours gratuits

Contact : Madame Annie TOUTAIN 02.96.41.08.86



GROUPE EMERAUDE – Danses traditionnelles

Accompagnement vielle – accordéon diatonique

Initiation aux danses de Haute Bretagne

Le mercredi de 14 h 15 à 16 h 15 – Salle d'Armor

Reprise des activités le Mercredi 26 septembre 2007

Renseignements : Présidente : Mme ANDRIEU // Vice Président : Mme DORE



CLUB DE TENNIS



Les cours commenceront la semaine du 24 septembre 2007.

Pour plus de renseignement : Contact Guy ALLAIN 06.61.39.64.69 / Pierre-Yves CHEVET 06.84.22.23.63

Compagnie « TOI, VOIX...EMOI » - Centre d'éveil artistique

Développe le spectacle vivant pour enfants et adolescents

Renseignements et inscriptions :

- le samedi 15 septembre à l'Ecole maternelle publique de St Cast le Guildo (passage derrière l'école, portail vert) de 14H30 à 18H00
- le samedi 06 octobre à la salle d'Armor de St Cast au Forum des Associations de St Cast

Les cours reprendront à partir du 24 septembre.

Contact : Sandrine MASSON, professeur diplômé - 06 88 98 12 00

CLUB DE RANDONNEE

Jeudi 13 septembre : PORT A LA DUC Eglise ST SEBASTIEN 8 KM - Responsable Marie France LEHUT 02 96 41 68 63

Jeudi 20 septembre : LE GUILDON LES QUATRE VAUX PORT DU GUILDON - 8-9 KM
Responsables Guy LANGLOIS et André LERONDEAU

Jeudi 27 septembre : ST MAUDEZ - 10 KM - Responsable André LERONDEAU



RETROUVAILLES

Les **classes 7** de Saint-Cast le Guildo organisent le **27 Octobre 2007** vers 18 h 30, un repas de retrouvaille – salle des Pierres Sonnantes à Notre Dame du Guildo.

Prix : 32 € par personne / 6,90 € pour les enfants de 6 à 12 ans.

Les inscriptions se font auprès de Mesdames DIBONNET ☎ 02.96.41.05.85 ou DENOUAL ☎ 02.96.41.09.82

Date limite des inscriptions le 30 septembre 2007

CENTRE EQUESTRE

Au lendemain du concours hippique des 17 – 18 et 19 août qui a donné rendez-vous à 380 cavaliers pour un jumping de grande facture où se sont illustrés Monsieur LEMOINE et Madame DUBOS qui ont respectivement remporté le prix de la ville de Saint-Cast le Guildo et le prix du Conseil Général,
Cathy MOREL prépare sa saison 2007/2008.

Disposant d'une cavalerie de 40 chevaux et poneys, notre sympathique et talentueuse écuyère, responsable du Centre Equestre organise

Le 16 septembre 2007 Portes ouvertes au Centre Equestre

- ✗ Baptêmes à Poney
- ✗ Découverte des installations et des activités
- ✗ Inscription des cavaliers pour la saison 2007/2008
- ✗ Enseignement à partir de 3 ans ½
- ✗ Obstacle et dressage
- ✗ Cours particuliers et collectifs
- ✗ Stages

Contact : Cathy – Centre Equestre 02.96.41.95.01



GOLF DE SAINT-CAST

ECOLE DE GOLF **SAISON 2007-2008**

TARIFS 2007-2008	
<u>ECOLE DE GOLF</u>	80 € la 1 ^{ère} Année
	90 € la 2 ^{ème} Année
<u>ADHESION + ACCES AU PARCOURS</u>	35 €
<u>LICENCE</u>	5 € (enfants de moins de 12 ans)
	10 € (enfants de plus de 12 ans)

INSCRIPTIONS AU CLUB-HOUSE DU GOLF

***Les cours auront lieu les Mercredis et Samedis
(hors vacances scolaires)**

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS :

Golf de Saint-Cast : ☎02.96.41.91.20

Site : www.golf-st-cast.com - Email : golf.stcast@wanadoo.fr



CENTRE NAUTIQUE DE SAINT-CAST

LES ACTIVITES

INITIATION ET PERFECTIONNEMENT :

Catamaran Hobie cat 16 et ADVANCE, planche à voile
le mercredi et le samedi de 14h à 17h

Voilier habitable J80, le mercredi et vendredi de 14h à 17h
et le samedi de 9h à 12h



ENTRAINEMENTS SPORTIFS :

Voilier habitable J80, le samedi de 14h à 17h

LOCATION ET COURS PARTICULIERS :

Ouvert tous les week-end et jours fériés de 14h à 18h

Catamaran Hobie Cat 15, 16 et 18, dériveur double et solo, planche à voile, kayak, habitable J80

A SUIVRE EN SEPTEMBRE...



8 septembre

reprise de l'activité club

8 et 9 sept

ouverture du championnat d'hiver en J80

22 et 23 sept

AMERI CAST CUP, épreuve internationale
de match racing

Pour tous renseignements, inscriptions et réservations,
contactez nous au centre nautique du port Tél. 02.96.41.86.42
www.cnautique-saintcast.com - mail. cn.st-cast@wanadoo.fr

LES SERVICES DE LA PREFECTURE INFORMENT



Compte-tenu des aléas de conception et d'acheminement des passeports, le délai de délivrance des passeports commençant à courir à la date du dépôt du dossier en mairie est de 1 mois.

Pour ce qui concerne les demandes d'élaboration des passeports en urgence, dont le caractère sera à justifier, contactez les services de la Préfecture (02.96.62.44.22).

OFFRE D'EMPLOI – POLY OUEST COMPOSITES

Entreprise :	Etablissement de 3 salariés situés à Fréhel
Poste :	ouvrier d'atelier polyester
Activité :	fabrication de pièces en polyester pour l'automobile et le bâtiment
Expérience souhaitée :	projection simultanée et contact – expérience de 1 an minimum
Techniques à maîtriser :	projection simultanée et contact
Type de contrat :	CDI
Horaires :	39 h hebdo en journée du lundi au vendredi
Rémunération brute :	1.782,00 € mensuels

Contact : téléphoner à l'entreprise au 02.96.41.45.45

Ou envoyer lettre et CV à : Poly Ouest Composites – L'Epine Briend 22240 FREHEL

BATTERIE-FANFARE D'HENANBIHEN

L'école de musique de la Batterie-Fanfare effectuera sa rentrée 2007, le 8 septembre de 14 h à 16 h 30 au « Cercle », route de Lamballe à Hénanbihen.

L'inscription et l'initiation des nouveaux élèves se feront durant tout le mois de septembre.

L'école de musique est ouverte à tous à partir de 7 ans (ou CE1).

La classe d'éveil musical pour les enfants âgés de 6 ans se déroulera le mercredi ou le samedi après-midi (selon la demande).

Cette année, la batterie-Fanfare propose une classe de danse pour accompagner les défilés, elle s'adresse aux jeunes à partir de 11 ans.

L'enseignement comprend une formation musicale (théorique) et une pratique de l'instrument choisi par l'élève.

L'école fournit : livres, partitions et instruments.

La cotisation annuelle est de 20 € pour le premier enfant et dégressive pour les suivants.

Contact : Monsieur Pascal RABARDEL : 02.96.74.38.83



CHIENS DANGEREUX

Dans le précédent journal municipal, nous précisions à nos lecteurs les précautions auxquelles les propriétaires des chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie doivent se conformer.



La récente actualité montre combien était opportun cette information et nous renouvelons nos appels à la vigilance et à la prudence dès lors qu'un de ces animaux évolue à vos abords.

Monsieur le Préfet, quant à lui, vient d'alerter les mairies du Département en les invitant à la plus expresse rigueur et fermeté et en leur rappelant les dispositions répressives en la matière à savoir :

⇒ sont réputés présenter un danger grave et immédiat, et à ce titre peuvent être placés dans un lieu de dépôt et éventuellement euthanasiés, du seul fait du non respect par leurs propriétaires de l'ensemble des précautions auxquelles ces derniers doivent se conformer :



- les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories détenus par des mineurs, des majeurs en tutelle (à moins qu'ils y aient été autorisés par le juge des tutelles), des personnes condamnées pour crime ou à une peine d'emprisonnement avec sursis pour délit inscrit au bulletin n° 2 du casier judiciaire (pour les ressortissants étrangers, dans un document équivalent), des personnes auxquelles la propriété ou la garde d'un chien a été retirée sur décision du maire ;
- les chiens de 1^{ère} catégorie qui :
 - accèdent aux transports en commun, aux locaux ouverts au public, aux lieux publics à l'exception de la voie publique, ou stationnent dans les parties communes des immeubles collectifs.
 - circulent sur la voie publique et dans les parties communes des immeubles collectifs sans être muselés et tenus en laisse par une personne majeure
- les chiens de 2^{ème} catégorie qui ne sont pas muselés et tenus en laisse par une personne majeure, dès lors qu'ils se trouvent dans un des espaces précités.

⇒ Obligation de mettre en demeure le propriétaire ou le détenteur de celui-ci de procéder à la régularisation de la situation dans un délai d'un mois ou plus. En l'absence de régularisation au terme de ce délai, l'animal pourra être placé dans un lieu de dépôt adapté à l'accueil et à la garde de celui-ci et il pourra être procédé à l'euthanasie sans délai et sans nouvelle mise en demeure.

⇒ Demande d'évaluation comportementale pour tout chien susvisé.

A.R.P.E (Association de rencontre Parents – Enfants (A.R.P.E))

Un point rencontre parents-enfants : structure destinée en cas de conflit ou de crise, à permettre l'exercice du droit de visite des parents en lieu neutre, sur proposition judiciaire

Un centre de médiation familiale : a pour objectif le dialogue et permettre les négociations dans une situation de crise et de conflits

13 rue de l'Horloge 22100 Dinan ☎ 02.96.87.95.59

Lettre ouverte d'un parisien aux castins

Parisien ? Oui je travaille principalement à Paris, mais ma résidence préférée est celle de St Cast ; j'y viens souvent, à toutes saisons, j'y paye des impôts, j'y vote, j'y dépense mes revenus ; j'ai des racines familiales en Côtes d'Armor, et peut-être que dans dix ou quinze ans, je pourrai y vivre principalement. Bretagne, France, Europe, il faut travailler, mais on est libre de bouger ; évitons les clichés. Parisien oui, mais « castin de cœur ».

Le port

Les débats démocratiques sont utiles, mais quand des individus bruyants, parfois impolis font dire à la presse nationale que « les parisiens sont contre le port de St Cast », je réagis. Partout, spécialement à St Cast, il y a des gens qui sont contre tout. Ce sont les mêmes qui ensuite se plaindront quand St Cast sera à la traîne et en régression.

Je suis parisien, je supporte à 100% le port, et 95% des parisiens que je connais ont la même attitude. St Cast a une équipe municipale dynamique, soudée, honnête, dévouée à l'intérêt général, et gérant bien ses finances. C'est rare et il faut l'apprécier.

Pour le port on peut discuter de sa taille, de son implantation plus ou moins vers le large, d'un seuil éventuel. Mais il y a le moment des débats, puis celui de l'action. Tout montre que la municipalité et la région ont écouté les avis et fait des choix cohérents. Les travaux débutent, le débat qui a déjà été très long est maintenant clos. Le maire et son équipe doivent savoir qu'ils ont le soutien chaleureux d'une grande majorité de tous les « castins de cœur » y compris ceux de Paris.

Pour la liaison piétonne c'est pareil : ceux qui étaient contre sont ceux qui se plaignent déjà qu'elle ne soit pas terminée maintenant qu'ils ont vu la qualité du travail et des matériaux utilisés pour le premier tronçon !

L'animation du port :

Le débat utile maintenant est celui sur ce que nous allons faire du port. La crainte ce sont les bateaux ventouses immobiles 11 mois par an. Le but c'est de parvenir à animer St Cast et tout son arrière-pays, toute l'année : locations de bateaux, école de croisière, régates, étape pour des courses au large, étape pour les croisiéristes français ou européens, pêche touristique,... St Cast s'ouvre à des perspectives prometteuses.

Le débat est aussi celui des infrastructures qui vont accompagner le port dans les années qui viennent : zone d'activité orientée vers les chantiers navals de tourisme, route d'accès des bateaux vers le port, parking à bateaux au sol. Le Guildo avec son accès à la mer, ne doit pas être oublié dans ce développement.

Parallèlement des infrastructures nouvelles d'accueil (hôtels de toutes formes) sont à projeter : comment attirer les investissements ?

Sur un plan architectural la municipalité actuelle a empêché les immeubles hauts et le bétonnement de la côte ; pour l'avenir l'effort reste permanent pour maintenir un équilibre délicat entre l'accueil nécessaire de nouvelles constructions, et les efforts pour garder à St Cast le charme et l'attrait architectural qui sont notre capital à long terme ; St Cast a tous les atouts pour relever aussi ce défi, avec de très nombreux trésors cachés de Sainte Brigitte au vieux St Cast.

Représentation démocratique :

St Cast était une commune agricole et conchylicole, mais tire sa principale richesse du tourisme au sens large. Il me semblerait utile qu'au sein du conseil municipal TOUS les « castins de cœur » soient représentés, y compris ceux de Paris. Cela faciliterait et enrichirait les débats, cela éviterait les dérapages verbaux sur les supposés « parisiens » ; pour l'avenir St Cast a besoin de toutes les énergies au sein d'une même équipe.

Jean-Louis Michau
Rue de la Bouvette St Cast

MOT DU CRUCIVERBISTE

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 – Commun aux Américains aux Européens et aux Africains
 2 – Rapace peu gourmet – Fêté au quotidien
 3 – Tube si elle devient populaire - Ancrée
 4 – Élément d'un jeune discours – Mettre des paroles sur un air
 5 – Fumeur de Havane
 6 – Port fromager du plat Pays – Manque de droiture
 7 – Suivis un lièvre – Monde du levant
 8 – Manquent de courage sous les tropiques - Erbium
 9 – Plat pays – Transit très fluide
 10 – Conduisent vers les sommets

D.L.

Verticalement

- A – Promotion
 B – Creuse – Il en faut deux pour faire un bon kilomètre en Chine
 C – Elle l'accompagne souvent – Demi boom qui accoucha de notre monde
 D – Désert Chilien - Règle
 E – Désaccord de Sir – Demi plainte de baudet – A évité le pire
 F – Canalisant – Colère oubliée
 G – Terre persane – Ilot de verdure
 H – En haut de l'affiche – Sinistres initiales
 I – Corde en vue - Jeune
 J – Expireras brutalement

Solution numéro d'été

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	F	L	A	M	M	E		E	R	E
2	I	U	L	E		T	A	C		T
3	L	E	B	E	L			O	V	
4	O	U	I		O	T	A	R	I	E
5	C	R	O	Q	U	I	G	N	O	L
6	H		N	U	P	T	I	A	L	E
7	A	S		E		A	S		E	V
8	R	E	M	U	O	N	S		N	E
9	D	R	U	E	S		E	N	T	E
10		T	E	S	T	A	S	S	E	S

SUDOKU

FACILE

		8		5	1	3	6	
			2	4	7		8	5
		9	8		6	4	1	
	3	7	5	9			4	
	1			2	3	5	9	
	4	2	3		5	6		
9	7		6	1	2			
	8	6	4	7		2		

MOYEN

				1	3	5	9	
	4					7		
1		6		7		2		3
3			8		2			
9	1		3		7		5	2
			6		1			8
8		1		6		9		4
		9					3	
	2	5	1	3				

BL (Pluduno)